



ADVOCACY FRANCE

5, Place des Fêtes

75019 PARIS

Tél: 06 33 13 73 38/02 97 53 84 58/01 45 32 22 35

siege@advocacy.fr

www.advocacy.fr

C'est la Rentrée

Chers Amis,

Cette Lettre du Mégaphone n°2 est centrée sur notre prochaine Assemblée Générale statutaire qui se tiendra le Samedi 29 septembre après-midi à notre local, 5 Place des Fêtes, 75019 Paris.

Vous trouverez ci-dessous l'invitation à cette Assemblée Générale. Cette Assemblée Générale doit être un moment essentiel dans la dynamique de l'Association, et du mouvement des usagers en Santé Mentale en général qui trouvera sa place dans cette rentrée.

Nous revendiquons clairement que les usagers en Santé Mentale soient reconnus comme des interlocuteurs essentiels dans l'élaboration des politiques qui les concernent, reprenant à notre compte le mot d'ordre du Mouvement international des personnes handicapées (DPI): *"Rien à notre sujet sans nous"*. Rappelons à ce propos notre devise qui est de dire que: *"Quand des personnes peu habituées à parler seront entendues par des personnes peu habituées à écouter, de grandes choses pourront arriver"*

Nous trouvons juste que les pouvoirs publics reconnaissent le travail que nous faisons, et que nous réalisons sans relâche depuis 16ans. Nous voyons, dans l'invitation qui nous est faite par la CNSA de participer le 18 Octobre au Comité d'Evaluation des GEM, un signe d'un début de cette reconnaissance.

Cette action de prise de parole des usagers, Advocacy France n'a pas l'intention de la mener seule, même si cette revendication est le fondement de notre raison d'être. Nous sommes inscrits dans les fédérations d'associations et dans les logiques de collectifs d'action: Collectif des Associations Unies, Mais C'est Un Homme, Ni pauvres ni soumis, etc...Nous pensons que les associations d'usagers en Santé Mentale doivent se concerter voire se coordonner et, dans le respect de la différence de chacune (c'est-à-dire, en fait, de leur complémentarité) travailler ensemble dans l'intérêt de tous les usagers en santé mentale.

Nous sommes inscrits en profondeur dans le Mouvement Européen (administrateur de Santé Mentale Europe depuis 16ans, membre du Réseau Européen des Usagers et Survivants de la Psychiatrie), non seulement parce que nous pensons que la construction européenne est gage de paix, mais aussi de justice et gardienne des droits fondamentaux de l'homme. Notre action s'adosse sans relâche à la Convention des Droits des Personnes Handicapées des Nations Unies.

Beaucoup d'entre vous ont regretté de ne pouvoir ouvrir le lien, lors du précédent numéro de la Lettre du Mégaphone. Ils retrouveront les documents qui y étaient sur le site, auquel ils ont accès en cliquant en haut de la présente page. Bonne lecture, et à bientôt

Invitation à l'Assemblée Générale

L'Assemblée Générale Statutaire de l'Association Advocacy France se tiendra

Date: Le samedi 29 Septembre

Heure: à 14heures

**Lieu: Au siège de l'Association: 5 Place des Fêtes
75019 Paris**

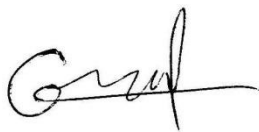
Ordre du jour:

- Rapport Moral**
- Rapport d'Activité**
- Rapport financier**
- Vote de quitus**
- Vote du montant de la cotisation**
- Election des membres du Conseil d'Administration**
- Projets pour l'année 2012/2013**

L'Assemblée Générale est réservée aux adhérents . Il est possible de payer sa cotisation à l'entrée. Les candidats à un poste d'Administrateur sont priés de se faire connaître du siège.

Le Président

Philippe Guérard



Souscription Nationale

Fière d'avoir réalisé , depuis sa création en 1997, une activité importante de défense de la parole , tant individuelle que collective, des usagers en santé mentale, l'Association Advocacy-France - association d'usagers en santé mentale - ne perçoit actuellement, et depuis trois ans, aucune subvention. Nous espérons que cette situation ne se prolongera pas, mais, en attendant, l'association a aujourd'hui besoin de votre soutien financier.

Le montant de la cotisation est traditionnellement faible pour permettre aux bénéficiaires des minima sociaux d'être membres sans sentiment d'infériorité. Le paiement de votre cotisation est indispensable à l'Association, mais vous avez aussi la possibilité de soutenir l'Association, soit par le versement d'une cotisation de soutien, soit même au-delà. D'avance, je vous remercie de ce que vous pourrez faire, au nom de toute l'équipe dirigeante. Nous ne manquerons pas de vous envoyer un reçu libératoire pour l'administration fiscale, et bien sûr, nous serons heureux de vous accueillir lors de l'Assemblée Générale statutaire.

Le Président: Ph. Guérard

BULLETIN D'ADHESION 2012

ADHESION

Ré-adhésion

Nom, prénom.....

Adresse..... code postal.....

Tél..... fax.....

E mail.....

MODE DE PAIEMENT :

Espèces *Chèque bancaire* *CCP* *Virement*

MONTANT

Je souhaite un reçu fiscal

COTISATION : 20 euros par an

Cotisation de soutien: 50 euros

Vos commentaires, suggestions, souhaits etc.

